

L'agent de maintenance

Rôle au sein de la branche de l'hospitalisation privée

La présente étude s'inscrit dans une démarche initiée par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'hospitalisation privée, qui a sollicité les services techniques de l'OPCO Santé pour le pilotage des travaux visant une étude d'opportunité pour la création d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) d'Agent de maintenance. Dans ce cadre, plusieurs questions ont été posées :

- Les établissements de la branche présentent-ils des besoins spécifiques concernant la fonction, tant en termes quantitatifs (besoin de recrutement) que qualitatifs (compétences requises) ?
- L'offre de formation permet-elle de répondre aux besoins en compétences des établissements pour cette fonction ? Si non, quels sont les points spécifiques à prendre en compte pour la branche ?

LA BRANCHE COMMANDITAIRE

La branche de l'hospitalisation privée

2 principales activités :

- Activités sanitaires (établissements privés de diagnostic de soins avec ou sans hébergement)
- Activités médico-sociales (établissements pour personnes âgées)

Des effectifs variés :

- Les trois métiers les plus représentés au sein de la branche sont les infirmiers en soins généraux, les aides soignants, les agents de service hospitalier et hôtelier
- La branche comprend du personnel soignant (médecins, psychologues, spécialistes de la rééducation) ainsi que des fonctions supports (agent de service général, agent d'accueil, ouvrier/technicien de l'entretien-maintenance...)

📍 DONNÉES CLÉS – La branche



150 000

Personnels de soins, administratifs et techniciens salariés



9 millions

De patients par an



1 030

Cliniques et hôpitaux privés

Couverture des besoins en compétences

Cartographie de l'offre de certification existante

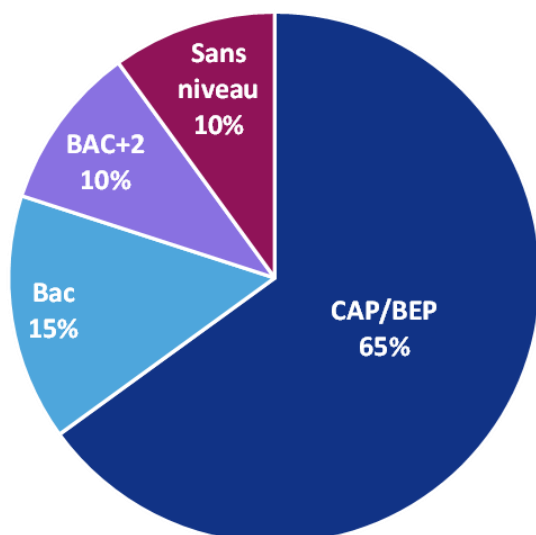
► Structuration de l'offre de certification existante

La cartographie de l'offre de certification dont les compétences visées sont en lien avec les domaines d'activité du métier d'agent de maintenance regroupe 22 certifications inscrites aux répertoires de France Compétences, et se compose de :

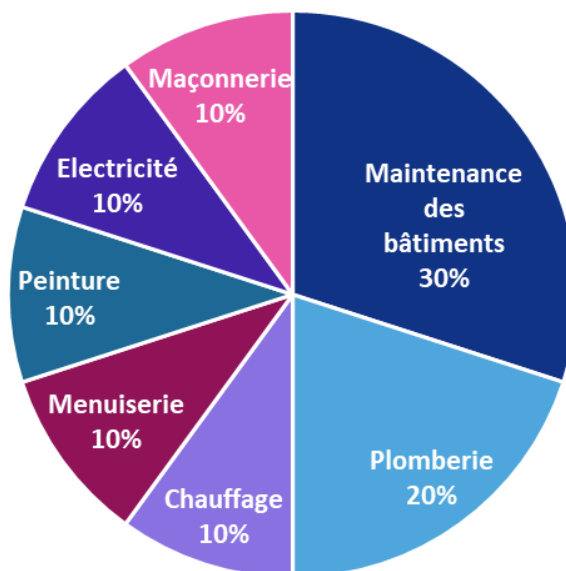
- 20 titres RNCP
- 2 certifications RS

Les certificateurs des titres RNCP sont principalement le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le Ministère du Travail et CMA France (Chambre des Métiers et de l'artisanat)

Répartition des certifications par niveau d'étude



Domaines d'activités



Le volet technique, cœur de métier de l'agent de maintenance, apparaît être couvert, avec près d'un tiers des certifications couvrant spécifiquement le métier (et ainsi la diversité des tâches qu'il suppose).

Les autres certifications couvrent un ou plusieurs champs d'activité de l'agent de maintenance (plomberie, chauffage, menuiserie...) mais de façon partielle, en s'attachant à une spécialité. Elles visent également un niveau d'expertise dans ces domaines supérieur à celui de l'agent de maintenance à proprement parler, qui réalise des opérations de premier niveau.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Le périmètre de la fonction de l'agent de maintenance est marqué par **un cœur de métier technique et une grande diversité d'activités**, qu'il convient d'encadrer grâce à l'attachement à la notion de maintenance de **premier niveau**.
- Ce périmètre est **similaire aux autres secteurs d'activité**, avec des spécificités qui concernent davantage les conditions d'exercice (travail en milieu occupé, au milieu de résidents, de patients...) que des compétences techniques.
- **Les besoins en compétences apparaissent être couverts** : les entreprises ne font dans l'ensemble pas état de difficultés à recruter en raison d'un manque de compétences. Cette situation est cohérente avec le constat d'une couverture des besoins en compétences par l'offre de certification existante.

Méthodologie d'enquête

Analyse documentaire

L'étude s'appuie en premier lieu sur une analyse documentaire ayant contribué à circonscrire le périmètre métier et les besoins en compétences. De façon non exhaustive, les sources suivantes ont été mobilisées :

- L'étude prospective 2017 menée par l'observatoire de la CPNEFP de l'hospitalisation privée ainsi que ses annexes (en particulier fiches métiers).
- La fiche ROME I1203 « Maintenance des bâtiments et des locaux »
- La fiche emploi ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) « Agent de maintenance générale des bâtiments »
- Le répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie
- Etudes de la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), en particulier « les grandes catégories d'établissement de santé » et « la situation économique et financière des cliniques privées » - juillet 2021

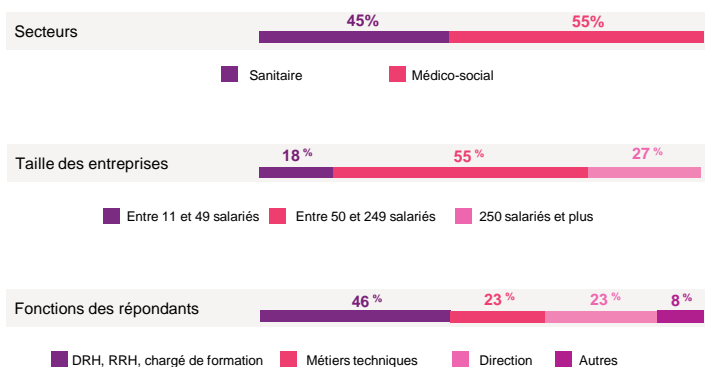
Dans un second temps, une recherche sur les offres d'emploi et les profils recherchés a été réalisée à partir des sources suivantes :

- Competency (moteur de recherche basé sur des algorithmes développés par le cabinet Lafayette Associés) : offres d'emploi issues d'une centaine de sources (Pôle Emploi et ses partenaires, etc.)
- Bourse d'emploi du Synerpa
- Bourse d'emploi de la fédération de l'hospitalisation privée
- Offres d'emploi sur des sites généralistes (Indeed...) et sur les sites d'entreprises de la branche.

Entretiens qualitatifs

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 13 professionnels de 11 établissements de la branche, avec :

- Un bon équilibre entre les deux secteurs d'activité
- Une diversité des fonctions des répondants, permettant d'appréhender, outre le contenu concret du poste, la perception de la fonction au sein des établissements de la branche
- Une bonne représentation des entreprises de taille moyenne



Elaboration de la cartographie

Utilisation de l'outil Competency

- Recherche par mots clés dans des bases de données (en particulier RNCP et RS)
- Utilisation de filtres (métiers, activités, compétences)

Répertoires de France Compétence

- Vérification des certifications recensées

Liste de 22 certifications

Croisement avec les activités cœur de métier identifiés

Formalisation de la cartographie : établissement de correspondance totales ou partielles entre les activités cœur de métier et les compétences acquises lors des certifications

L'OPCO SANTÉ A POUR MISSION :



De réaliser un état de lieux quantitatif des emplois, des qualifications et de la formation



De contribuer à adapter l'offre de formation et à faire évoluer l'offre de certification



D'assurer une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et détecter les métiers en tension ou émergents

Retrouvez toutes les publications de l'observatoire sur

www.opco-sante.fr/observatoire-de-lopco-sante

Rédaction : Jennifer Rouyère (OPCO Santé), Olivier Erramoun et Chloé Cooper pour le cabinet Lafayette Associés